

changement de master en debut d'année,m1 droit norarial help

Par **napooo**, le 17/10/2007 à 14:49

bonjour , j'écris sur ce forum car je suis vraiment dans une impasse depuis la reprise des cours..sans faire de fatalisme je suis désespéré . Je suis actuelement en droit notarial depuis la rentrée mais je me rend compte que j'ai très peu de chance d'etre pris en m2 au vu de la selection, pour l'instant j'ai un dossier convenable [mention 2ieme année et 3ieme année , jamais redoublé] mais ce sont les notes de master qui sont prises en compte en priorité et je ne pense po y arriver ou du moins juste validé l'année sans décrocher une mention , le concours du cfpn me semble difficile [j'ai remarqué qu'il y avait une epreuve de langue a l'oral et ce n'est vraimen pas ma spécialité....]

du coup je n'est vraiment pas le moral je me pose énormément de question , j'ai demandé s'il etait possible de changer de master a ce stade de l'année , réponse affirmative , et j'hésite donc a demander de rentrer en m1 droit privé ;je pense qu'il y a plus de débouché , que je pourrai tenter tout de meme le concours du cfpn mais j'hésite...je n'est pas envie de me planter en m1 droit notarial et d'etre bloqué par la suite...peut-on postuler dans nimporte quel master 2 avec un m 1 droit notarial?

le m1 droit privé est il plus facile ou plus dure que le m1 droit notarial?

j'aurai vraiment voulu y arriver en notarial mais parfois il faut etre réaliste et comme tout le monde je cherche avant tout une formation avec des débouchés et la sa semble difficile pour moi

que me conseillez vous ?

1) continuer en droit notarial cette année et dans l'echec du m2 et cfpn postuler dans un autre m2

2)changer tout de suite en m1 droit privé

merci d'avance a ceux qui m'aideront je vous en suis très reconnaissant

Par **Olivier**, le 17/10/2007 à 15:23

l'épreuve de lange au CFPN c'est sur 10 points ! Le grand oral est sur 40 ou 60, bref tu peux te planter en langues et quand même avoir l'examen, il est pas si difficile que ça...

Par contre les fautes d'orthographe je te conseille d'arrêter tout de suite, parce que c'est plus en faisant des fautes que tu vas le rater que en te plantant en anglais. Je te rassure tout de suite à voir le niveau de mes anciens camarades de promo en anglais c'est pas ça qui te fera échouer !

Bref si tu penses que le notariat est ta voie il ne faut pas penser que tu vas échouer au CFPN,

c'est un comportement défaitiste et c'est pas comme ça que tu réussiras ! tu ne perds rien à essayer (à part les 60 euros du coût d'inscription à l'examen...) mais arrête tout de suite les fautes d'orthographe c'est difficilement supportable pour un correcteur;

Par **x-ray**, le **17/10/2007** à **22:31**

Je n'ai pas répondu ce matin, mais ce que dit Olivier correspond exactement à ce que je me suis dit en lisant ton message : que veux-tu faire ? Si tu veux être notaire, ce n'est pas après un mois et demi de cours de M1 que tu dois tout remettre en cause.

Quelque soit le M2, la sélection sera difficile. Le concours est difficile. OK. Lequel ne l'est pas ? Tu n'en trouveras pas, alors dis toi que pour réussir, quoique tu fasses, il faut

- 1) bosser, bosser et bosser
- 2) se motiver, se motiver et se motiver
- 3) Avant tout, croire en soi.

Si tu change de Master pour adopter la même attitude, ça ne changera rien. Alors, la réponse à ce post, il n'y a que toi qui la connais.

Bonne chance.